

Actualité Juridique

Actualité • Pratique • Professions

N° 6/2006 - Pages 229 à 276

DOSSIER 238

Formation d'un jury d'assises : la récusation en question

La confidentialité des
communications entre l'avocat et
son client : un (nécessaire) état des
lieux

Une réclusion de 41 ans est
conforme à la Convention
européenne des droits de l'homme

Recours à la prostitution de
mineurs : l'apparence physique
suffit à prouver la minorité

La partie civile ne peut exercer de
recours contre un aménagement de
peine

Trafic de stupéfiants :
une approche scientifique

251

Nous vous informons que Dalloz est devenu, en date du 30 mai 2006, une filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

Comité de rédaction

Alain Blanc, *Magistrat*
 François-Louis Coste, *Magistrat*
 Martine Herzog-Evans, *Maître de conférences à l'Université de Nantes*
 Annie Kensey-Boudadi, *Socio-Démographe*
 Direction de l'Administration pénitentiaire
 Jocelyne Leblois-Happe, *Professeur agrégée à l'Université de Metz*
 Yann Le Bras, *Avocat*
 Marc Schwendener, *Commissaire divisionnaire*

31-35 rue Froidevaux
 75685 Paris CEDEX 14
 Tél. rédaction 01 40 64 53 13
 Fax : 01 40 64 54 66
 E-mail : ajpenal@dalloz.fr

PRÉSIDENT DIRECTEUR GÉNÉRAL

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Charles Vallée

RÉDACTION

Directeur éditorial

Philippe Weiss

Rédactrice en chef

Marie-Eve Charbonnier

Ont participé à ce numéro

Emmanuelle Allain

Samantha Enderlin

Carole Girault, *Maître de conférences à Evry*

Martine Herzog-Evans

Eric Péchillon, *Maître de conférences à Rennes*

Pascal Remillieux

Gildas Roussel

Guillaume Royer

Claire Saas, *Maître de conférences à Nantes*

Secrétaire de rédaction

Marie-Anne Sebbar

ABONNEMENT, MARKETING, PUBLICITÉ

Responsable marketing: Véronique Prugniaud

Relations clients: Marie-Hélène Tylman

Revue mensuelle (11 numéros par an)

BP 150, 94208 Ivry-sur-Seine CEDEX

Tél. : 0 820 800 017 (0,12 € TTC / min.)

Fax: 01 40 64 89 92

Prix de l'abonnement 2006 (1 an)

France: 135 € TTC

Étranger: 151 € TTC

Prix au numéro: 15 € TTC

ISSN 1762 - 8407

N° CPPAP 1105 T 83884

Imprimerie Chirat 42 540 Saint-Just-la-Pendue

ÉDITIONS DALLOZ

Société anonyme au capital de 3956040 €

Siège social: 31-35 rue Froidevaux - Paris 14e

RCS Paris 572 195 550 - Siret 572 195 550 00098

Code APE: 221 A - TVA: FR 69 572 195 550

Filiale des éditions Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié dans la revue est interdite.

S O M M A I R E

ÉDITORIAL 231

ACTUALITÉS 234

DOSSIER 238

Formation d'un jury d'assises : la récusation en question

- Récusation des jurés : comment vider un droit de sa substance ou la lui rendre...
par Bernard Meyer 238
- Le président et les jurés
par Alain Blanc 242
- Récusé !
par François-Louis Coste 246
- Mémoires d'un juré
par Stéphane Renard 247
- La sélection du jury aux Etats-Unis
par Trevor W. Wells 249

PRATIQUES 251

- Trafic de stupéfiants : une approche scientifique
par Fabrice Besacier 251

JURISPRUDENCE 254

ARRÊT DU MOIS : CASS. CRIM., 18 JANV. 2006

Pénal général

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

- Une réclusion de 41 ans est conforme à la Convention européenne des droits de l'homme
CEDH, 11 avr. 2006 258

VEILLE

RESPONSABILITÉ PÉNALE

- Travaux et délégation de pouvoir
Cass. crim., 14 mars 2006 259

Infractions

ENFANT VICTIME

- La preuve de la diffusion dans les délits d'exploitation d'images pédopornographiques
Cass. crim., 29 mars 2006 260

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

- Déloyauté du recueil d'adresses électroniques sur Internet par l'utilisation d'un logiciel
Cass. crim., 14 mars 2006 260

PROSTITUTION

- Recours à la prostitution de mineur : l'apparence physique suffit à prouver la minorité
Cass. crim., 29 mars 2006 262

USURPATION

- Usurpation de l'identité d'un tiers dans des circonstances pouvant déterminer des poursuites pénales contre ce tiers
Cass. crim., 29 mars 2006 263

VIOLENCES VOLONTAIRES

- Difficile preuve de la violence conjugale
Cass. crim., 21 févr. 2006 264

A I R E

VEILLE

CONSTRUCTION

Construction de maison individuelle : le contrat doit indiquer les garanties du constructeur
Cass. crim., 7 mars 2006 **265**

OUTRAGE

Les insultes adressées à un garde-chasse assermenté constituent l'infraction d'outrage
Cass. crim., 14 mars 2006 **265**

PHARMACIE

Exercice illégal de la pharmacie vétérinaire
Cass. crim., 21 mars 2006 **265**
La mise en vente d'un médicament constitue l'exercice illégal de la pharmacie
Cass. crim., 4 avr. 2006 **265**

PRESSE - COMMUNICATION

Diffamation raciale : les propos incriminés doivent contenir des faits précis
Cass. crim., 28 mars 2006 **265**

Procédure pénale

COOPÉRATION JUDICIAIRE

■ La répression pénale soumise au respect de *ne bis in idem* dans l'espace Schengen
CJCE, 9 mars 2006 **265**

FRAIS ET DÉPENS

■ Frais de justice : notification de l'ordonnance de taxe
Cass. crim., 14 mars 2006 **266**
■ Frais de justice : le calcul des honoraires d'un médecin psychiatre
Cass. crim., 28 mars 2006 **267**

PARTIE CIVILE

■ La partie civile ne peut exercer de recours contre un aménagement de peine
Cass. crim., 15 mars 2006 **267**

VEILLE

ACTION CIVILE

Intérêt à agir d'une organisation agricole dénonçant le détournement d'une taxe parafiscale
Cass. crim., 7 mars 2006 **269**

APPEL

Pas de recours du témoin assisté qui n'est pas partie au procès
Cass. crim., 28 mars 2006 **269**

COUR D'ASSISES

Formulation « en fait » des questions relatives aux circonstances aggravantes
Cass. crim., 15 mars 2006 **269**

INFRACTIONS

Connexité d'une infraction de fourniture frauduleuse de visa et de l'usage et recel de ce même visa
Cass. crim., 15 mars 2006 **269**

PARTIE CIVILE

Appel contre la correctionnalisation judiciaire des faits : le recours doit être précis
Cass. crim., 15 mars 2006 **269**

Exécution des peines

PEINE

■ Violation du TIG : trois sanctions et deux ordres de compétence !
Cass. crim., 15 mars 2006 **270**

PERMISSION DE SORTIR

■ Ecart entre deux permissions : le vide juridique entretient la confusion des sources
CA Agen, 6 avr. 2006 **271**

PRISONS

■ Transfèrement d'un détenu et responsabilité de l'administration
CAA Paris, 11 avr. 2006 **272**

SUSPENSION DE PEINES

■ La loi n'oblige pas à rechercher si la suspension médicale présente un risque pour l'ordre public
Cass. crim., 15 mars 2006 **273**

ACTION CIVILE

Recevabilité
Organisation agricole - Intérêt à agir (oui) 269

APPEL

Recevabilité
Témoin assisté 270

CONSTRUCTION

Maison individuelle
Contrat - Garanties du constructeur 265

COOPÉRATION JUDICIAIRE

Convention de Schengen
Principe *ne bis in idem* - Notion de mêmes faits 265

COUR D'ASSISES

Jury
Expérience - Récit d'un juré 247 (dossier)
Questions - Circonstances aggravantes 269
Recusation des jurés 238, 246 (dossier)
Représentations d'un président 242 (dossier)
Sélection des jurés - Etats-Unis 249 (dossier)

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTÉS FONDAMENTALES

Convention européenne des droits de l'homme
Traitement inhumain ou dégradant 258

ENFANT VICTIME

Mise en péril des mineurs
Diffusion d'images pédo-pornographiques 260

PROSTITUTION

Preuve de la minorité - Apparence physique 262

FAUX

Faux en écritures publiques
Visas 269

FRAIS ET DÉPENS

Frais d'expertise
Honoraires de l'expert - Taxation 267

ORDONNANCE DE TAXE

Recours - Délai - Notification 266

INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Fichier
Collecte déloyale de données nominatives 260

INFRACTIONS

Connexité
Fourniture frauduleuse de visas - Recel 269

OUTRAGE

Personne dépositaire de l'autorité publique
Garde-chasse assermenté 265

PARTIE CIVILE

Appel
Recevabilité - Forme 269

RECOURS

Aménagement de peine - Irrecevabilité 267

PEINE

Suspension pour raisons médicales
Conditions - Examen du risque pour l'ordre public (non) 273
Recours des parties civiles - Irrecevabilité 267

TRAVAIL D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Inexécution - Juridiction compétente 270

PERMISSION DE SORTIR

Délai
Conditions 271

PHARMACIE

Exercice illégal
Mise en vente d'un produit 265
Vétérinaire 265

PRESSE

Diffamation raciale
Preuve (non) - Exception de vérité (non) 265

PREUVE

Écoutes téléphoniques
Avocat et proche du client - Confidentialité 254 (pratiques)

PRISONS

Réclusion criminelle à perpétuité
Traitement inhumain ou dégradant (non) 258

TRANSFÈREMENT

Responsabilité de l'administration 272

PROSTITUTION

Mineur
Preuve - Apparence physique 262

RESPONSABILITÉ PÉNALE

Mairie
Délégation de pouvoir - Travaux 259

USURPATION D'IDENTITÉ

Circonstances propres à déterminer des poursuites pénales
Matérialité des faits (non) 263

VIOLENCE CONJUGALE

Preuve
Témoignage des descendants 264